

CONVENTION DE NOMMAGE

Plans de situation et de contexte

Plan de situation [**SIT_01**]

Plan du contexte urbanistique et paysager [**SIT_02**]

Autre [**SIT_03**]

Plans d'implantation

Implantation existante [**IMP_01**]

Implantation projetée [**IMP_02**]

Implantation de droit autorisée par permis [**IMP_03**]

Abattages - arbres - plantations – aménagements paysagers [**IMP_04**]

Coupe(s) significative(s) longitudinale(s) [**IMP_05**]

Coupe(s) significative(s) longitudinale(s) [**IMP_06**]

Déblais/remblais [**IMP_07**]

Autre [**IMP_08**]

Plans de visualisation du projet

Situation existante (SE)

- Bâtiment/installation 01 (SE_BAT01)

- Vues en plan [**SE_BAT01_PL**]

- Coupes [**SE_BAT01_CO**]

- Élévations [**SE_BAT01_EL**]

- Plan de démolitions [**SE_BAT01_DEM**]

- Détails [**SE_BAT01_DET**]

- Égouttage [**SE_BAT01_EG**]

- Autre [**SE_BAT01_AU**]

- Bâtiment/installation 02 (SE_BAT02)

- Vues en plan [**SE_BAT02_PL**]

- Coupes [**SE_BAT02_CO**]

- Élévations [**SE_BAT02_EL**]

- Plan de démolitions [**SE_BAT02_DEM**]

Détails [[SE_BAT02_DET](#)]

Égouttage [[SE_BAT02_EG](#)]

Vues 3D [[SE_BAT02_3D](#)]

Autres [[SE_BAT02_AU](#)]

Situation projetée (SP)

- Bâtiment/installation 01 (SP_BAT01)

Vues en plan [[SP_BAT01_PL](#)]

Coupes [[SP_BAT01_CO](#)]

Élévations [[SP_BAT01_EL](#)]

Plan de démolitions [[SP_BAT01_DEM](#)]

Détails [[SP_BAT01_DET](#)]

Égouttage [[SP_BAT01_EG](#)]

Autre [[SP_BAT01_AU](#)]

- Bâtiment/installation 02 (SP_BAT02)

Vues en plan [[SP_BAT02_PL](#)]

Coupes [[SP_BAT02_CO](#)]

Élévations [[SP_BAT02_EL](#)]

Plan de démolitions [[SP_BAT02_DEM](#)]

Détails [[SP_BAT02_DET](#)]

Égouttage [[SP_BAT02_EG](#)]

Vues 3D [[SP_BAT02_3D](#)]

Autres [[SP_BAT02_AU](#)]

Situation de droit autorisée par permis (en cas de régularisation) (SD)

- Bâtiment/installation 01 (SD_BAT01)

Vues en plan [[SD_BAT01_PL](#)]

Coupes [[SD_BAT01_CO](#)]

Élévations [[SD_BAT01_EL](#)]

Détails [[SD_BAT01_DET](#)]

Égouttage [[SD_BAT01_EG](#)]

Autre [[SD_BAT01_AU](#)]

- Bâtiment/installation 02 (SD_BAT02)

Plans [**SD_BAT02_PL**]

Coupes [**SD_BAT02_CO**]

Élévations [**SD_BAT02_EL**]

Détails [**SD_BAT02_DET**]

Égouttage [**SD_BAT02_EG**]

Autre [**SD_BAT02_AU**]

Plans complémentaires spécifiques à la demande

Modification, création, suppression de voirie (communale, régionale ou privée)

Plans terriers [**VOI_01**]

Profils en long [**VOI_02**]

Profils en travers [**VOI_03**]

Coupes-types [**VOI_04**]

Plan de délimitation (si décret voirie communale) [**VOI_05**]

Schéma général du réseau des voiries [**VOI_06**]

Plan d'égouttage spécifique aux voiries [**VOI_07**]

Autre [**VOI_08**]

Constructions groupées d'habitations [**HGR**]

Modification sensible du relief du sol [**MSR**]

Placement d'enseignes ou de dispositifs de publicité **[PUB]**

Utilisation habituelle d'un terrain pour le dépôt de véhicules usagés, de mitrilles, de matériaux ou de déchets **[DECH]**

Utilisation habituelle d'un terrain pour le placement d'une ou plusieurs installations mobiles **[MOB]**

Boisement ou déboisement ou culture de sapins de Noël **[BOI]**

Abattage d'arbres isolés à haute tige, de haies ou d'allées / Abattage, préjudice au système racinaire ou modification apportée à l'aspect d'un ou plusieurs arbres, arbustes ou haies remarquables **[ABA]**

Défrichage ou modification de la végétation **[DEF]**

Documents complémentaires liés aux commerces

Plan détaillé du commerce concerné **[COM_01]**

Plan d'implantation de l'ensemble commercial **[COM_02]**

Autre document relatif au commerce **[COM_03]**

Plans spécifiques aux pompiers/ services de secours **[SRI]**

Consignes de dépôt

Découpage et lisibilité des plans

- 1) Afin de faciliter la lecture des plans, ceux-ci doivent être, autant que possible, découpés à une taille permettant une bonne lisibilité sur écran. Cela signifie de respecter au maximum la règle « **1 élément par document** » et de ne pas avoir plusieurs pages sur le même PDF. Il sera admis, du moment que les éléments affichés sur la page soient de la même catégorie et correspondent à une feuille A3 en respectant les échelles imposées.

Exemples :

- a. Le plan d'implantation est très grand et ne rentrerait pas, en papier, sur une A3 => on reste sur un document, pas de morcelage.
 - b. Les 2 coupes du bâtiment, au 50^{ème}, tiennent toutes les deux sur une A3 => je peux mettre les deux sur mon PDF.
 - c. La coupe et le plan du bâtiment, au 50^{ème}, tiennent tous les deux sur un A3 => pas de mélange entre catégories différentes.
- 2) L'échelle doit être intégrée au document et visible sur chacun d'eux afin de pouvoir faire un étalonnage numérique.
 - 3) Le fichier **doit être aplati**. Les multicouches génèrent des temps de chargement trop longs que pour permettre une analyse efficace de la demande. Dans les pires scénarios, cela crée des plantages ou des impossibilités de lecture du document.
 - 4) Si votre demande comprend plus de 15 documents pour le volet plans, merci d'intégrer une table des matières à votre demande dans la catégorie « Autres documents »

Nommage et catégorisation

- 5) Le nommage est partiellement libre. Tout plan déposé doit posséder un nom auquel s'appose **le préfixe imposé par la convention de nommage**. Après ce préfixe, le champ est libre.

Exemple :

- a. Mon plan du premier étage du second bâtiment en situation existante portera le suffixe **[SE_BAT02_PL]**. Son nom complet peut donc être **SE_BAT02_PL_+1** ou **SE_BAT02_PL_R+1** ou encore **SE_BAT02_PL_premier étage**
Attention toutefois aux caractères spéciaux.
- 6) Les fichiers doivent respecter la convention de nommage. A défaut, ils ne pourront être aiguillés correctement dans notre programme et pourraient être considérés comme manquants. Si un document ne correspond à aucune des catégories proposées, le mettre dans la catégorie « autre » adéquate.
 - 7) Dans le cadre d'un permis comprenant plusieurs bâtiments et/ou installations, scinder les différents plans de la demande par bâtiment/installation.

Exemples :

- a. J'introduis une demande pour 14 habitations, réparties en 7 blocs de 2 habitations mitoyennes => la demande est scindée en 7 bâtiments, les plans de visualisation contiennent les préfixes B01, B02, B03, ...

Tout document illisible, ou ne respectant pas les conditions énoncées ci-dessus auront pour effet de rendre le dossier incomplet.